

Dojo info

n° 1
octobre 2005



FF judo

La licence pour quoi ?
page 2

La licence pour qui ?
page 6

Le club et
les licenciés page 8

Le club et
la fédération page 11

Communiquer...
... promouvoir
page 14

Edito

Les ressources de l'énergie naturelle sont au centre de l'actualité.

Jigoro Kano prônait déjà, il y a près de 120 ans, « la meilleure utilisation de l'énergie ».

Si les deux domaines sont distincts, la pratique du judo impose de « Comprendre l'environnement pour mieux l'utiliser ». Cette démarche individuelle, Jigoro Kano l'a complétée par « Entraide et prospérité mutuelle ». Ces deux principes sont les bases de notre Fédération. Travaillons ensemble, optimisons nos moyens dans l'objectif de Jigoro Kano : l'éducation de l'Homme.

Jean-Luc Rougé
Président de la FFJDA



Nouveauté



Afin de répondre au mieux à toutes vos questions, nous venons de créer un N° Spécial Club :

01 40 52 JUDO ou 58 36

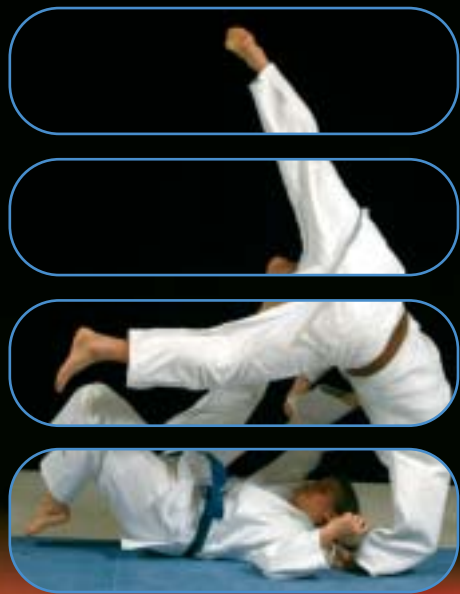


Votre Fédération à votre service

La Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées est, dans son principe fondateur, le regroupement des clubs qui se sont fédérés pour assurer un développement harmonieux et efficace du judo et de ses disciplines associées. Ce sont les clubs, autour de leurs enseignants et de leurs dirigeants, qui réalisent sur le terrain le développement et la promotion du judo. Cependant des organismes territoriaux délégataires (comités, ligues) ont été créés pour dynamiser le judo sur le plan départemental et régional et aider les

clubs dans leurs projets et actions (compétitions, stages, demandes de subventions...) et pour contribuer à la formation des pratiquants (enseignants, arbitres, juges, commissaires sportifs, dirigeants, etc.).

Ce sont les clubs qui décident lors de l'Assemblée Générale de leur Comité et de la Fédération des orientations fédérales, par le vote de leurs délégués. Et en retour, la Fédération, entre autres actions, met à la disposition des clubs ses services, en grande diversité. Ce sont ces services que vous propose ce numéro de Dojo Info. ■■■



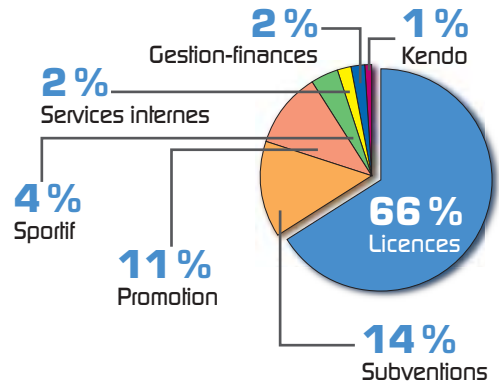
Votre fédér

La licence constitue le lien entre le judoka, le club et la fédération. Il convient de la distinguer de l'adhésion/cotisation versée à l'association.

➔ **Les clubs affiliés à la FFJDA s'engagent** par le « CONTRAT CLUB » à licencier tous leurs pratiquants. Le manquement à cet engagement constitue une rupture du contrat qui lie, solidairement, le club à tous les autres clubs français par l'intermédiaire de la fédération. L'acquisition de la licence par les pratiquants leur donne la garantie d'être assurés pour les activités spécifiques liées au judo et à toutes les activités fédérales. Cet acte concrétise leur droit à participer à toutes les actions des comités et des ligues (stages, formation, compétitions, pas-

Avec 66 % des recettes provenant de ses propres licenciés, la FFJDA est financièrement autosuffisante. L'équilibre de son budget et la pérennisation de sa politique passent donc massivement par le maintien voire la croissance de ses adhérents. Second poste des recettes fédérales, les subventions se maintiennent à un niveau constant (14 %) depuis plusieurs saisons. Le secteur promotion avec 11 % est en évolution constante avec la recherche de nouveaux partenaires.

Répartition des recettes fédérales



Votre dossier

La licence pour quoi ?

- L'assurance fédérale (p. 4)
- Gagnez du temps, souscrivez votre licence par Internet (p. 5)
- Un service de déclarations d'accident par Internet (p. 5)

La licence pour qui ?

- Dynamisez votre club ! (p. 6)
- L'apprentissage du judoka s'enrichit au fil des Dan (p. 7)
- Les grades Judo-Jujitsu (p. 7)

Le club et les licenciés

- Du Randori au combat ! (p. 8)
- Vivre le judo par l'arbitrage (p. 8)
- Bien dans son corps, bon dans sa tête (p. 9)
- Reconnaître le mérite de chacun (p. 9)
- Les Instances disciplinaires de la FFJDA (p. 9)
- La cérémonie des vœux, vecteur de cohésion (p. 10)
- Quand l'histoire du judo nourrit ses racines (p. 10)

Le club et la fédération

- Label « Club officiel FFJDA » (p. 11)
- La formation, priorité de tous les judoka (p. 11)
- Gérer, développer, prospérer (p. 12)
- Dojo info, une revue à votre service (p. 12)
- Les données statistiques 2004-2005 (p. 13)

Communiquer... promouvoir...

- Un athlète dans votre club ! (p. 14)
- Les résultats de nos champions profitent à tous (p. 14)
- Judo magazine, un nouveau regard (p. 15)
- La Campagne de Rentrée / La Coopérative de Documents (p. 15)
- Documents techniques et pédagogiques, une aide pour les enseignants (p. 15)

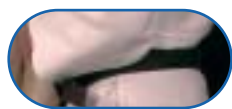
ation

sages de grade, etc.). La prise de licence permet également à la FFJDA d'aider les clubs par tous les services et financements que présente ce numéro. La prise de la licence se pose au judoka, dès le seuil de sa saison sportive, en acte éducatif. Elle lui signifie qu'il participe au développement collectif dont il recevra à son tour les bienfaits. La licence justifie pleinement dans sa pratique notre principe :

**" ENTRAIDE
ET PROSPERITE MUTUELLE "**



L'assurance fédérale



Contact fédéral

Virginie Amaté
ou Edouard de Laforcade
Tél : 01 40 52 16 32/33
virginie.amate@ffjudo.com
Fax : 01 40 52 16 30

Comment est-on garanti avec sa licence ?

La licence fédérale offre trois types de garanties :

- l'assurance responsabilité civile et accident corporel,
- la protection et l'assistance juridique,
- l'assurance de responsabilité civile personnelle des dirigeants (spécifique licence dirigeant).

Quoi de neuf pour la nouvelle olympiade ?

Pour tous les licenciés

Responsabilité civile et accident corporel : renouvellement pour 4 ans à compter du 1^{er} septembre 2005 avec la collaboration de notre courtier Gras Savoye. **Nouveauté** : pour une meilleure couverture, les garanties ont été placées auprès de 2 assureurs :

- Pour les accidents corporels et l'assistance rapatriement : la mutuelle des sportifs :

Amélioration des montants de garanties en frais médicaux, indemnités journalières, capital décès, invalidité...

Le plus : un capital santé de 2000 € qui permet de couvrir, sur présentation de justificatifs, certaines dépenses complémentaires (dépassements, frais de trans-

ports, d'ostéopathie, chambre particulière...).

- Pour l'assurance de responsabilité civile la garantie « accident corporel grave » : le groupe Generali.

Amélioration : le montant de la garantie « accident corporel grave » qui s'ajoute à l'assurance de base pour tout accident entraînant une invalidité lourde à partir d'un taux de 66 % passe à 1 000 000 €.

Protection et assistance juridique : nouveau contrat améliorant les montants de garanties signé avec le même assureur, l'Européenne de Protection Juridique.

Les garanties spécifiques des dirigeants

En raison des responsabilités liées à leur fonction, la Fédération offre une protection toute particulière à vous, dirigeants (présidents, secrétaires, trésoriers des clubs et OTD) :

- Des capitaux majorés en cas d'accidents corporels lors de la pratique sportive ou des déplacements dans le cadre des activités fédérales.
- Une assurance couvrant leur responsabilité civile personnelle : contrat renouvelé auprès du courtier d'assurance de la

Mutuelle Des Sportifs, PassSports et Loisirs, qui protègent les dirigeants contre les conséquences pécuniaires d'une faute personnelle commise dans le cadre de leur gestion.

- L'assistance juridique qui permet de prendre contact avec les juristes de l'Européenne de Protection Juridique pour tout renseignement ou conseil dans

le cadre de leur gestion (N° vert : 0810.185.185) et de recourir, sans frais, au service d'un avocat en cas de situation litigieuse.

Informez-vous : les notices de ces contrats peuvent être consultées dans les textes officiels, sur le site internet fédéral (www.ffjudo.com). ■■■



Gagnez du temps, souscrivez votre licence par Internet A titre expérimental pour les clubs volontaires

Avantages multiples

Rapidité : traitement des données à J+1 pour que les clubs puissent recevoir plus rapidement leurs licences.


Economie : le club n'a plus à supporter les frais d'envoi des formulaires.

Fiabilité : l'utilisation du clavier plutôt

que du stylo sur le papier limite les erreurs de saisie des informations fournies.

Services : les clubs pourront visualiser et récupérer les données de leur fichier licenciés des années N-1 et N-2 pour les mettre à jour et les exploiter (statistiques...). ■■■

Mode d'emploi

 **C'est simple et facile**


- 1 Aller sur le site internet fédéral (www.ffjudo.com)
- 2 Cliquer sur prise de licence
- 3 Choisir le club
- 4 Saisir les éléments
- 5 Validation du club
- 6 Retour au club J+1
- 7 Accès pour le club aux informations et exploitation des données



NOUVEAU

Un service de déclarations d'accident par internet

Soyez vigilants, faites vos déclarations de sinistres dans les 5 jours. Pour vous aider, la fédération et ses assureurs mettent à votre disposition un **NOUVEAU SERVICE** par internet : déclaration possible à partir du 1^{er} septembre via le site fédéral, ce qui permet une facilité d'accès, un traitement immédiat, la suppression des sources d'erreur. Le licencié peut par ailleurs suivre la gestion de son dossier en ligne.

 **C'est simple et facile**

- 1 Aller sur le site internet fédéral (www.ffjudo.com),
- 2 Cliquer sur « assurances » « déclaration d'accident »
- 3 Saisir son N° de licence
- 4 Remplir les éléments demandés
- 5 Vous obtenez immédiatement votre validation
- 6 Votre dossier est traité en 48h



Contact fédéral
« Licence et accident par Internet »

Valérie Goujat ou
Jean-Philippe Martin
Tél : 01 40 52 15 93/94
vgoujat@ffjudo.com
Fax : 01 40 52 15 90



Dynamisez votre club !



Contact fédéral « animations »

Sabine Erelie
Tél. : 01 40 52 16 58
sabine.erelie@ffjudo.com
Fax : 01 40 52 16 50

Contact fédéral « stages sportifs »

Violaine Auger
Tél. : 01 40 52 16 55
sportif@ffjudo.com
Fax : 01 40 52 16 50

Les animations départementales et les stages sportifs et régionaux :

Les comités et les ligues proposent aux licenciés un calendrier d'animations, de stages et de compétitions pour contribuer au perfectionnement de chacun.

Les stages sportifs concernent les minimes, cadets, juniors et seniors. Ils renforcent le travail fait en club, et contribuent à ce que chacun développe son potentiel pour atteindre les objectifs sportifs qu'il s'est fixé.

Sortir du club pour s'entraîner et échanger avec une grande diversité de judokas est un moyen incontournable pour s'améliorer. Grâce à la licence, il est possible d'accéder à un faisceau d'actions sportives et d'animations, où l'encadrement et la qualité d'accueil sont garantis par les responsables techniques des comités et des ligues.

Les animations :

Les animations et les stages de perfectionnement ont pour but de valoriser les acquisitions techniques et d'enrichir la formation des jeunes.

Ces actions permettent aux jeunes judokas de se rencontrer pour progresser

ensemble dans un esprit d'entraide. Elles connaissent une forte participation en poussins, benjamins et minimes. Certains comités et certaines ligues ont créé des animations supplémentaires pour les benjamins, les minimes et les cadets qui ne sont pas concernés par les phases régionales de compétition. Ce programme peut être élaboré autour de critères, de stages de perfectionnement technique et d'entraînements. L'organisation et l'état d'esprit lors de ces regroupements sont différents des compétitions officielles. Moins de confrontation et moins de concurrence, les judokas et les professeurs de clubs peuvent mieux communiquer et échanger leurs expériences.

Les stages sportifs :

A partir de minimes, des stages sportifs sont proposés. L'objectif principal doit rester le perfectionnement technique.

Ces stages permettent d'augmenter la quantité de travail et de pratiquer le randori avec une diversité de partenaires. Pour les cadets et les juniors, ils sont programmés pour préparer les échéances sportives de la saison.

Animations proposées au niveau du comité :

Mini poussins : 2 animations prévues par an organisées par le comité.

Poussins : 3 animations par an organisées par le comité.

Benjamins : 3 animations par an organisées par le comité.

Minimes : 3 animations par an organisées par le comité.

Cadets : compétition individuelle ou par équipe au niveau du comité.

Juniors : Idem.

Seniors : Idem.

Animations, stages, compétitions proposés au niveau de la ligue :

Benjamins : 1 critérium régional individuel ou par équipe.

Minimes : La coupe régionale ; perfectionnement technique ; activité pour les non qualifiés aux phases régionales.

Cadets et cadettes : Coupe régionale ; programme sportif pour l'élite régionale.

Juniors et seniors : Championnats régionaux individuels ou par équipes ; programme sportif pour l'élite régionale ; Coupe des entreprises. ■■■



L'apprentissage s'enrichit au fil des Dan

38 000, tel est le nombre de ceintures noires licenciées dans les clubs fédéraux en 2005 dans l'hexagone. En 1936 eut lieu la nomination de la première ceinture noire. En 1998, la 100 000^e fut homologuée. Chaque année 2000 à 3000 ceintures noires sont homologuées par les CORG.

Loin d'être un aboutissement, l'obtention du 1^{er} Dan doit représenter une consécration. La ceinture noire est une étape dans la vie du judoka. Les Dan qui suivent sont riches en enseignements. Jamais fini, l'apprentissage du judoka s'enrichit au fil des Dan et des saisons. Valoriser et donner un sens à la ceinture noire, c'est aider les

adhérents licenciés à se projeter dans une dynamique de progression renouvelée, afin de non seulement former des ceintures noires, mais les maintenir dans la pratique. ■■■



Contact fédéral

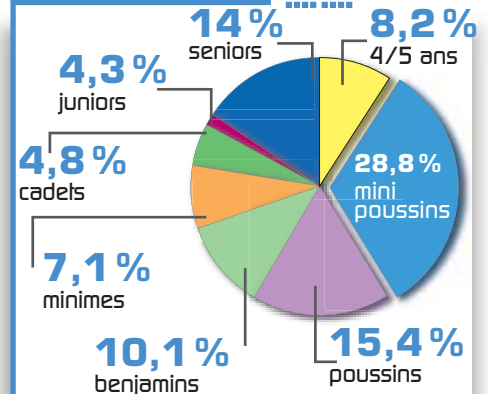
Sandrine Gosse

Tél : 01 40 52 16 11

sandrine.gosse@ffjudo.com

Fax : 01 40 52 16 50

Chiffres



Actions prévues dans les missions des organismes décentralisés.

Répartition des effectifs par âge pour une ligue (données des Pays de la Loire).

Les Grades Judo-Jujitsu : SHIN-GHI-TAI

Les différents grades de Judo, Jujitsu et disciplines associées forment un ensemble dans la progression des connaissances en Judo, Jujitsu et disciplines associées. Les valeurs morales, la maîtrise technique et la participation aux épreuves sportives sont l'aboutissement normal de l'enseignement et de l'exemple dispensé, de l'étude technique et de l'entraînement.

La Commission spécialisée des dan et grades équivalents de la FFJDA, l'unique organisme habilité à délivrer des grades, se préoccupe constamment d'aménager, de préciser, de compléter, d'améliorer les règlements, les contenus des épreuves, les conditions d'organisation de ces épreuves en fonction des expériences, des constats de terrain et des observations des dirigeants, des professeurs et des licenciés.

Les différentes épreuves organisées pour l'obtention de la ceinture noire et dan enregistrent chaque année une participation en croissante augmentation plus de 40 000 participations et nous homologuons environ 4 000 nouvelles ceintures noires chaque année. ■■■

Du Randori au combat !

La FFJDA en sa qualité de Fédération délégataire a pour mission d'organiser pour ses licenciés les championnats départementaux, régionaux et nationaux. Elle est pour le Judo la seule à pouvoir délivrer les titres de Champions de France et sélectionner l'Equipe de France.

Des compétitions sont également organisées sous forme de tournois et rencontres



internationales. Différents niveaux de compétitions : 1^{er}, 2^e et 3^e divisions notamment, permettent à tous les judokas de participer suivant leur niveau et leur motivation. Une réflexion est engagée sur la nature des compétitions à proposer notamment pour les jeunes et sur les adaptations possibles des règlements et des règles d'arbitrage.



Vivre le judo par l'arbitrage !



Contact fédéral

Sylvie Masson

Tél : 01 40 52 16 53

sylvie.masson@ffjudo.com

Fax : 01 40 52 16 50

Vous pouvez au niveau de vos cours de judo, apporter des variantes techniques et pédagogiques tout en restant complètement « judo ». Parlez « Arbitrage ».

Encore une façon dynamique de vivre le judo en pratiquant l'arbitrage dans le club.

Beaucoup d'entre vous, enseignants, développez depuis fort longtemps le domaine de l'arbitrage, pour les autres, pensez à :

L'école d'arbitrage dès le club

Les arbitres et les commissaires sportifs au niveau du Club, c'est important, cela permet :

- l'ouverture sur différentes facettes du Judo,
- de susciter des vocations, quelque soit l'âge du pratiquant,
- l'investissement des pratiquants dans et pour le Club,
- de faciliter la préparation des requis (grades),

- la possibilité d'une pratique judo à différents niveaux (carrière d'arbitre ou de commissaire sportif),
- la valorisation par la prise de responsabilité.

Le commissaire sportif comme l'arbitre dépend dès le club du secteur arbitral de la FFJDA. L'arbitrage est à la disposition de tous les clubs. Les écoles d'arbitrage départementales sont structurées ou en voie de création, afin de répondre aux attentes des pratiquants. Le commissaire sportif et l'arbitre dès le niveau départemental, occupent un poste qui constitue un maillon incontournable au bon déroulement d'une manifestation et comme dans le club ils deviennent très vite indispensables.

Enseignant de club, vous êtes à même d'initier des séances de formation à l'ar-



La C.N.A

(Commission Nationale d'Arbitrage) est à votre disposition.

bitrage, et de délivrer des titres de commissaires sportifs et d'arbitres de clubs, mais, et cela vous intéresse, les cadres techniques, les instructeurs d'arbitrage sous la responsabilité des dirigeants, dès le niveau du département sont à votre écoute, à votre disposi-

tion pour relayer votre travail et vos initiatives. N'hésitez pas à passer le relais, sollicitez et engagez vos judokas motivés par le secteur « arbitrage » dans les structures de l'arbitrage et avançons ensemble pour le judo et l'arbitrage en particulier. ■ ■ ■



Bien dans son corps bon dans sa tête

Favoriser et encourager un comportement respectueux fait parti de l'éducation de tout judoka. Une attitude particulièrement respectueuse doit même faire l'objet d'une récompense.

Depuis plusieurs olympiades la FFJDA attribue des prix du Fair Play aux judokas qui se distinguent par leur attitude et leur comportement lors des compétitions.

Parties d'un niveau régional à l'initiative de M. Bernard Midan les sélections sont faites actuellement :

- au niveau international lors du Tournoi de Paris Ile de France,
- au niveau national lors des rencontres individuelles cadets-cadettes et juniors (masculins et féminins) ainsi que lors des rencontres par équipes cadets et juniors,
- au niveau interrégional lors de la Coupe des Minimes.

Lors de chacune de ces rencontres des « ceintures noires » haut gradés participent bénévolement aux jurys qui sélection-

nent les meilleurs comportements des judokas. Plusieurs critères de sélection sont retenus en conformité avec le code moral du judo : comportement face à l'adversaire et par rapport à l'arbitre, tenue générale et tenue vestimentaire, salut conforme à la règle.

Certains Comités ou Ligues ont pris des initiatives locales pour récompenser les meilleurs comportements des judokas et, par l'intermédiaire de la coopérative de documents de la Fédération, des diplômes peuvent être remis aux clubs désireux de valoriser les élèves qui se distinguent par leur tenue et le respect des règles établies. ■ ■ ■



Contact fédéral

Sandrine Gosse

Tél : 01 40 52 16 11

sandrine.gosse@ffjudo.com

Fax : 01 40 52 16 50

Reconnaître le mérite de chacun

Chaque licencié a accès à des récompenses. Vous, qui êtes sur le terrain en permanence, êtes à même de détecter des licenciés méritants pour leur travail et leurs actions à quelque niveau que ce soit.

N'hésitez pas à les faire connaître auprès de votre Comité ou de votre Ligue.

Contact fédéral

Anne Lefaure

Tél : 01 40 52 16 12

anne.lefaure@ffjudo.com

Fax : 01 40 52 16 30

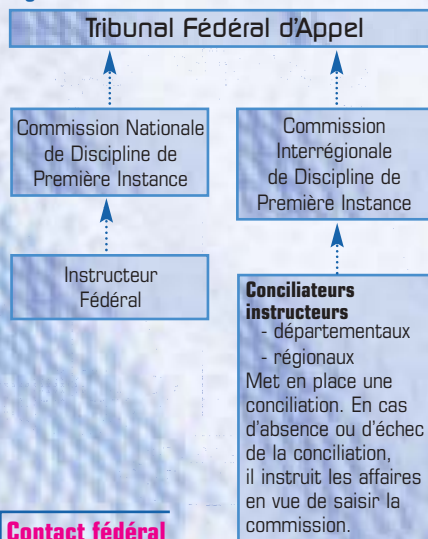


Les Instances Disciplinaires de la FFJDA

Rôle

Les instances disciplinaires ont pour rôle de faire respecter les valeurs sportives et en particulier le code moral du judo.

Organisation



Contact fédéral

Edouard de Laforcade

Tél : 01 40 52 16 32

edouard.delaforcade@ffjudo.com

Fax : 01 40 52 16 30





« Kagami Biraki »

la Cérémonie des vœux un formidable vecteur de cohésion !



Contact fédéral

Sandrine Gosse
Tél : 01 40 52 16 11
sandrine.gosse@ffjudo.com
Fax : 01 40 52 16 50

La cérémonie des vœux est un moment privilégié de convivialité, de rencontre et d'écoute. C'est la réunion de l'ensemble des licenciés d'un club afin d'échanger les vœux pour une nouvelle année. La cérémonie des vœux représente un formidable vecteur de cohésion entre les générations. Les pratiquants loisirs et les jeunes peuvent ainsi rencontrer les compétiteurs qu'ils voient rarement. Elle représente l'occasion de mettre en avant des membres

bénévoles actifs ou des compétiteurs aux performances remarquables. C'est l'ensemble des adhérents qui peuvent ainsi se projeter au travers de leurs camarades, en leur renvoyant le miroir de ce que pourrait devenir leur pratique. La cérémonie des vœux, activité unique dans le milieu sportif, donne à notre culture et nos racines les moyens de s'exprimer. C'est une richesse que nous devons cultiver. ■■■

Quand l'histoire du Judo nourrit ses racines !



Contact fédéral

Elisabeth Emery
Tél : 01 40 52 16 09
eemery@wanadoo.fr
Fax : 01 40 52 16 40

Le musée peut être visité (9h à 18h, vendredi 9h à 17h) lors des heures d'ouverture de la FFJDA. Les expositions proposées seront reproduites sur Internet.

Afin que le musée reste dynamique, divers collectionneurs ont déjà été contactés. Tout collectionneur souhaitant partager ses trésors et sa passion du Judo peut prendre contact avec le CDI afin de concrétiser une action.

Exposition temporaire :

« Regards d'Artistes » (octobre 2005) : Aquarelles originales représentant des scènes de Judo, don de Christian Bernard, 6^e Dan.

Exposition permanente : Les faits marquants de l'histoire du Judo de la fin du XIX^e siècle jusqu'en 1946, année de la fondation de la FFJDA.

Exposition évolutive : Les événements, dates et hommes qui ont marqué les 60 années d'existence de la fédération.



Label « Club Officiel FFJDA » comment l'obtenir ?

Tous les clubs affiliés ont reçu, en même temps que les licences dirigeants, une fiche administrative pour qu'ils mettent à jour les informations de leur contrat club.

A réception du document renseigné, le siège fédéral adresse au club affilié son label « club officiel FFJDA 2005-2008 » attestant du renouvellement de son affiliation et en informe les ligues et comités.

A quoi sert-il ?

Le Label « Club Officiel FFJDA » est le signe distinctif des clubs affiliés à la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées.

Il représente une garantie morale et réglementaire du respect :

- des valeurs éducatives et de santé,
- des valeurs morales et des principes fondateurs « Entraide et prospérité mutuelle »,
- de la gestion des activités des clubs,
- de la formation des dirigeants et des enseignants.

Il est ainsi une garantie pour les collectivités locales et les parents.

Il permet également au club de faire sa promotion auprès des parents et des futurs adhérents.

Nouveauté de la rentrée

A compter du 15 octobre, les clubs pourront mettre à jour directement par Internet leur contrat club. (Adresse courrier, le bureau...). ■■■



Contact fédéral

Anne Lefaire

Tél : 01 40 52 16 12

anne.lefaure@ffjudo.com

Fax : 01 40 52 16 30

La formation priorité de tous les judoka, priorité fédérale !

Formation initiale des professeurs :

La formation initiale au Brevet d'Etat se fait dans les CREPS, renseignements auprès du secrétariat de votre ligue.

Formation continue des professeurs :

Programme de 20 stages nationaux, ouverts à tous les enseignants, 2^e Dan minimum et sans limitation géographique. Pré-inscriptions directement auprès des organisateurs.

Label enseignant :

Labels nationaux et régionaux (suppression des labels interrégionaux).

La délivrance des labels nationaux se fera sur demande des intéressés auprès du contact fédéral et pour les labels régionaux auprès du secrétariat de votre ligue, les conditions d'attribution sont : participation à 3 stages nationaux, et 20 heures de formation au niveau régional.

Formation des dirigeants :

La formation des dirigeants doit répon-

dre aux préoccupations premières des dirigeants dans la gestion d'un club, d'un comité ou d'une ligue, que nous identifierons à l'issue des consultations des clubs et des OTD (mi octobre). Elle se situe dans un projet global de formation du judoka en cohérence avec les autres formations fédérales (formation des enseignants, des arbitres, des commissaires sportifs, de l'encadrement technique...). Elle sera complétée par le service d'information internet développé sur le site fédéral.

Un plan de formation individuel à la ceinture noire pour les dirigeants qui ne sont pas ceintures noires, est en cours d'élaboration afin de permettre à ceux-ci d'accéder à la ceinture noire avant la fin de l'Olympiade. Le secteur de la formation des dirigeants est à votre disposition, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques. ■■■



Contact fédéral « formation professeurs »

Sabine Erelie

Tél : 01 40 52 16 58

sabine.erelie@ffjudo.com

Fax : 01 40 52 16 50

Contact fédéral « formation dirigeants »

Sandrine Gosse

Tél : 01 40 52 16 11

sandrine.gosse@ffjudo.com

Fax : 01 40 52 16 50



Gérer, développer prospérer !

Chiffres

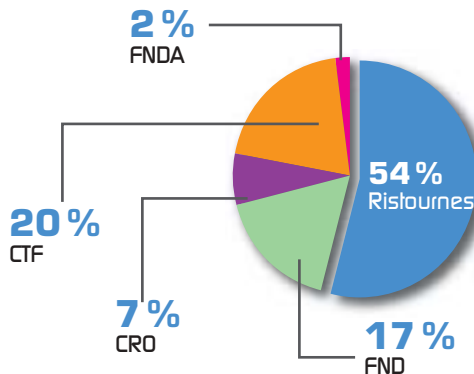
Financement des OTD

La ristourne fédérale avec 54 % constitue le financement n° 1 des OTD basé sur le niveau des licences. Depuis la mise en place de la méthode de coûts standart l'accent a été donné au développement de l'activité et des adhérents, véritable levier financier pour nos ligues et comités.

Avec 17 % le FND (Fond National de Déplacement des Athlètes) qui nous le rappelons est versé aux ligues pour redistribution aux clubs, reste un pilier du financement fédéral de proximité.

Dans le prochain budget fédéral apparaît un poste important 20 % pour le financement des cadres de ligues et de départements (CTF), une règle a été trouvée pour que toutes les structures puissent avoir une aide à l'encadrement sportif.

Toujours identifiés budgétairement sous son ancien intitulé, les conventions régionales d'objectifs (CRO) constituent un réservoir d'argent supplémentaire pour nos structures en termes d'aides à la création clubs ou à l'animation. Les financements (grades, jeunes) sont intégrés au sein des coûts standards.



Contact fédéral

Tél : 01 40 52 16 19

gestion@ffjudo.com

Fax : 01 40 52 16 20

Dojo Info, une revue à votre service !

Créé en 1994, Dojo Info est aujourd'hui un organe essentiel de communication entre la Fédération, les présidents et les directeurs techniques des clubs. Il leur est adressé à l'adresse courrier du club.

Objectifs

En faire un outil de référence pour informer les clubs et leur donner les moyens de mieux fonctionner :

- présenter le contenu sous forme de dossiers théma-

tiques pour permettre une information plus précise, - créer de nouvelles passerelles d'information avec les nouveaux outils de communication : internet...

Les données statistiques **2004-2005**

sont arrivées sur le site fédéral !

ODES 2004-2005 (Observatoire Des Evolutions Statistiques).

Ces données portent sur l'ensemble des licenciés de la saison 2004-2005 (août 2005).

Il vous est possible de sélectionner les licences en fonction des critères suivants :

de structures :

- ligues
- départements
- clubs

de licenciés :

- âge
- sexe
- grade (ceinture noire - du 1^{er} au 8^e dan - ou kyu)
- discipline pratiquée (Judo, judo-jujitsu, kendo...)

Ces critères peuvent bien entendu être croisés (ex : nombre de licenciés par discipline pour une tranche d'âge donnée)

Vous pouvez pour chacune des structures (clubs ou OTD) visualiser un historique sur 3 ans de vos effectifs (un historique sur 5 ans est disponible dans la rubrique comptage des licences par club).

Pour les OTD (comités et ligues) vous avez également accès à une statistique comparant votre nombre de licenciés à celui des individus recensés pour cette même tranche d'âge sur l'ensemble du territoire national.

L'accès à ces statistiques est ouvert à tous contrairement à la consultation et extraction des licenciés. Cela vous permet de comparer votre situation, son évolution à celle d'autres structures comparables.

Les tableaux peuvent être importés sous format Excel pour une utilisation personnalisée. ■■■



L'accès se fait
sur le site fédéral
<http://www.ffjudo.com>
Ensuite cliquer sur Infos
fédérales/intranet.



Pour visualiser les données
d'un club, passer par
l'entrée départements.



Contact fédéral

Valérie Goujat
ou Jean-Philippe Martin
Tél : 01 40 52 15 93/94
vgoujat@ffjudo.com
Fax : 01 40 52 15 90

PROCHAIN NUMÉRO
Le Développement
du Judo Français



Descriptif

Parution : 4 numéros par an.
Envoi à tous les présidents et directeurs techniques de chaque club.
Des informations fédérales : enseignement, statuts, règlements...



24th WORLD JUDO CHAMPIONSHIPS
2005 CAIRO



Un athlète dans votre club !



Contact fédéral

Tél : 01 40 52 16 77
presse@ffjudo.com
Fax : 01 40 52 16 40

Formalités

Pour les clubs de judo : aval obligatoire de la ligue.

Pour tout autre organisme : envoi d'une demande à la Fédération sur papier à entête de l'organisme invitant avec tous les renseignements utiles.

Le montant et le mode de paiement de l'indemnité doivent faire l'objet d'un accord écrit entre l'invitant et l'invité.

Déplacement

Hébergement et restauration : frais à la charge de l'invitant.

Intervention de l'invité

Elle ne doit en aucun cas nuire à l'invité. Un local mis à sa disposition devra bénéficier d'un confort minimum.

Autographes

Séance dédicace de 30 minutes maximum prévue dans le programme. Sécurité optimum. Support d'autographe à prévoir par l'invitant.

Aucune utilisation d'image sans accord de l'invité.

Rémunération

Un acompte de 20 % sera demandé. Le solde sera payable à réception de facture. En cas de désistement de l'invitant, cet acompte restera à l'invité.

Cas particulier

En cas de contre indication médicale de dernière minute, le programme pourra être modifié. ■■■

Promouvoir...

Les résultats de nos champions profitent à tous !

Les résultats internationaux contribuent à la promotion du judo par les images de compétition que l'on peut voir pendant les Jeux Olympiques, les Championnats du Monde, d'Europe ou le Tournoi de Paris.

Mais c'est aussi la belle image véhiculée par les champions, quand ils passent notamment dans les émissions de télévision, qui donne envie aux jeunes de pratiquer le judo.

Qui n'a pas voulu à un moment s'identifier à, bien sûr, David Douillet, mais aussi à beaucoup d'autres champions tels que Marie-Claire Restoux, Larbi Benbouadaoud, Céline Lebrun, Frédéric Jossinet, Frédéric Demontfaucon...



Judo Magazine, un nouveau regard !

Depuis la rentrée de septembre, votre Fédération vous propose un Judo Magazine nouvelle formule. Cette évolution se traduit à la fois dans le tarif revu à la baisse ainsi que dans la présentation et le contenu : logo, maquette, traitement de l'information. **Nouvel abonnement : 20,00 € pour 8 numéros par an. Vente en kiosque : 3,00 € le numéro.**

Pour s'abonner, merci de vous adresser par téléphone au : 01 40 52 16 16 ou par mail à judomagazine@ffjudo.com

Si vous êtes abonné à l'ancien tarif rassurez-vous, vous recevrez Judo Magazine au prorata de votre règlement.

Documents techniques et pédagogiques

une aide pour les enseignants

Pour renforcer la transmission des connaissances, la Fédération a développé une collection de documents vidéo, dvd et cd-rom.

Ces documents sont destinés en priorité aux professeurs de judo et proposent une démarche d'apprentissage et des procédures pédagogiques qui pourront s'adapter à tous les publics de pratiquants. Ces outils permettent de mutualiser les connaissances techniques et pédagogiques.

Le but est d'aider les professeurs à concevoir leurs séances en leur proposant une variété de situations d'étude et d'exercices.

Analyses, démarches, thèmes de travail, exercices et situations sont

repris lors des stages de pratique, régionaux et nationaux, auxquels participent nos professeurs chaque année. Depuis 1998, date de lancement de cette nouvelle collection, nous avons diffusé plus de 12 000 documents : cassettes vidéos, dvd, cd-rom. ■ ■ ■



Contact fédéral

Tél : 01 40 52 16 71

boutique@ffjudo.com

Fax : 01 40 52 16 40



La Campagne de Rentrée et la Coopérative de Documents, vous avez tout à y gagner !

Un véritable engouement est constaté d'année en année, pour cette action de communication. En effet, ce dispositif connaît un succès croissant auprès des clubs qui sont plus de 84% à y participer en 2005.

Objectifs

Donner des outils aux clubs pour :

- recruter de nouveaux adhérents,
- animer, et fidéliser les anciens,
- soutenir l'action des clubs par une campagne de communication médias au niveau national.

Descriptif

- 1 Prendre connaissance du Capital Points (30 points d'affiliation à la FFJudo et 1 point par licencié : date arrêtée au 31/08/04) dans le Dojo Info Spécial Coopérative.
- 2 Cibler les actions avec le Guide de Communication.
- 3 Choisir les documents dans le Dojo Info et reporter les choix sur le bon de commande. Possibilité de commander aussi sur internet www.ffjudo.com

Communiquons à double sens : n'hésitez pas à nous faire part de vos attentes et remarques.

Contact : communication@ffjudo.com



DVD...



Dans le cadre du projet judo nous avons diffusé l'année dernière un DVD sur la pratique du RANDORI. Ce nouveau vidéogramme intitulé « **Projet Judo Renaissance** » vient compléter le précédent. C'est une suite d'interviews de personnalités du judo international et de professeurs français et japonais. Ils nous parlent de la formation du judoka, du rôle du professeur et des aspects éducatifs et philosophiques de notre discipline.

Les nouveaux documents disponibles dès la rentrée

DVD : « **Projet Judo Renaissance** » (disponible septembre 2005).

DVD NE-WAZA 1 et 2 : nouveau support : « **Les habiletés techniques fondamentales** » (disponible septembre 2005).

DVD et CD-ROM : « **Les balayages** » : nouveau support (disponible septembre 2005).

Les documents en cours de réalisation

DVD et CD-ROM : « **Uchi Mata** ».

DVD et CD-ROM : « **Seoi Nage** ».

DVD KATA : « **Ju No Kata** » avec Madame Miwako Lebihan 7^e Dan.

DVD Stage national de Crozon : « **Séance de M. Hamada** ».

DVD : Ju Jitsu : **Méthode d'enseignement 3 :** « **les séquences tactiques** ».

DVD Stage national de Corse : 3 Séances : S. Feist : séance ne-waza.

P. Roux : séance liaisons debout-sol ; E. Domagata : séance jujitsu.



TOURNOI DE PARIS
ILE-DE-FRANCE

11 & 12 février 2006 au Palais Omnisports de Paris-Bercy

Le Tournoi de Paris Ile-de-France est le plus grand Tournoi du monde.

- + 600 athlètes masculins et féminins participants.
- + Plus de 50 nations représentées.

**Ne manquez pas ce grand rendez-vous !
Venez nombreux les 11 & 12 février 2006
au Palais Omnisports de Paris-Bercy.**

Ouverture de la billetterie le 8 novembre 2005

Vente et réservation à la FFJDA au 01 40 52 16 90

PROGRAMME

Samedi 11 février 2006

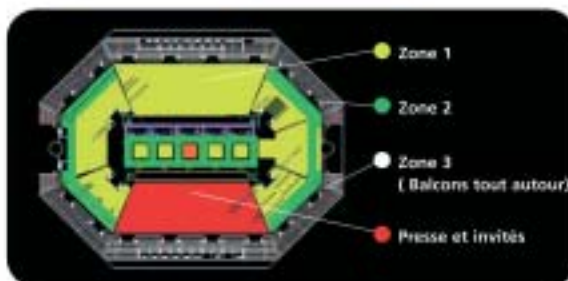
- ♂ Masculins > -60 / -66 / -73 kg
- ♀ Féminines > -48 / -52 / -57 / -63 kg

Dimanche 12 février 2006

- ♂ Masculins > -81 / -90 / -100 / +100 kg
- ♀ Féminines > -70 / -78 / +78 kg

INFOS TARIFS

ZONE 1 Numérotée	ZONE 2 Numérotée virages	ZONE 3 Non numérotée
tarif journée		
40 €	31 €	21 €
tarif 2 jours		
62 €	-	-
forfait / jour groupe 30 personnes		
31 €	26 €	16 €
forfait / jour groupe 50 personnes		
25 €	21 €	14 €



Dojo Info

Publication officielle de la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées. Association Loi 1901
21-25, av. de la Porte de Châtillon - 75014 Paris
Tél. : 01 40 52 16 16

Président de la FFJDA : Jean-Luc Rougé
Directeur de la Publication : Jean-Luc Rougé
Responsable de la Rédaction : Jean-René Girardot
Crédits photos : Artip/Abergel, Bouya, Boulanger, DPPI, Kodokan, Thomazo

Idéogrammes : Maître Seijun (Mme Awazu)
Illustration : Alain Siauue
Création, maquette et impression : SEPEG - 24, rue de Cronstadt
75015 Paris